



Le Magnan Libéré

Hebdomadaire Togolais Satirique d'Informations et d'Analyses

N°604 du Mercredi 16 juin 2021 - 15^{ème} année - Prix: 250 FCFA

PIA, une vision transformée en réalité #3

L'investissement global attendu se chiffre à plus de 655 milliards de FCFA



COVID-19

Comment Faure Gnassingbé se bat pour la Fin de la galère #7



TOGO / FONDS COVID-19:

Le point sur la mobilisation des 400 milliards FCFA escomptés #6

DÉVELOPPEMENT

MULTIPLICATION DES UNITÉS CRÉATRICES D'EMPLOIS

Priorité à la transformation des produits locaux #6

En 2020, la production de phosphates a retrouvé son niveau de 2018 et l'a même dépassé légèrement avec 1.321.345 tonnes. Les chiffres communiqués par la BCEAO devraient encourager les autorités à accélérer la construction d'une unité de transformation; une activité bien plus profitable que la vente de brut.



LA FIBRE TOGOCOM EST CHEZ VOUS!

Faites-vous installer La fibre Togocom

à **10000 FCFA**
~~25000 FCFA~~

Promo prorogée jusqu'au 03 juil. 2021



La fibre

RDV en agence Togocom ou auprès de nos commerciaux itinérants!

Promo valable du 3 Mai au 7 Juin 2021. Offre soumise à conditions.

LE CARNET

Tournant décisif

130 milliards de FCFA de financement. 35 000 emplois dans trois ans. Des unités industrielles spécifiques. Près d'un milliard de dollars d'exportation. Un parking pouvant accueillir 700 camions et un parc pour stocker 12 500 conteneurs. Une production compétitive de ressources agricoles locales, notamment le coton, la noix de cajou et le soja, mais aussi des entreprises des secteurs agroalimentaires, pharmaceutiques, du recyclage et d'automobiles électriques etc. Le tout implanté sur environ 400 ha.

Voilà PIA, la Plateforme Industrielle d'Adetikopé lancée dimanche par le chef de l'Etat Faure Gnassingbé. Cette plateforme qui s'implante dans la dynamique du PND, va contribuer à l'amélioration de la valeur ajoutée de la production agricole et minière nationale, créant les conditions de transformation industrielle et génératrices d'emplois. Le Togo amorce ainsi une étape décisive dans sa politique d'industrialisation, avec une approche de transformation des produits locaux. Non seulement PIA vise la création des chaînes de haute valeur ajoutée dans l'industrie, mais est également un écosystème intégré qui va offrir une gamme d'avantages fiscaux et des infrastructures modernes alimentées par l'énergie Solaire pour faciliter la production compétitive de ressources agricoles locales.

Il va sans dire qu'il s'agit là d'un tournant décisif vers l'émergence du Togo et que l'amélioration du climat des affaires prônée depuis des années par le chef de l'Etat porte ainsi d'autres fruits. En effet la PIA est la résultante de l'amélioration du climat des affaires. Et la cheffe du gouvernement l'a si bien vue lorsqu'elle affirme que « le Togo a innové, en opérant des réformes qui ont permis de transformer le climat des affaires. Ce qui ouvre la voie aux investissements dans divers secteurs ». Des observateurs avisés étrangers font le même constat et présagent des retombées. « La Plateforme Industrielle d'Adetikopé va avoir un impact considérable sur le pays », a lâché Sergio Pimenta, vice-président de la Société Financière Internationale (SFI), branche du groupe de la Banque Mondiale.

Et cette plateforme n'est pas une fin en soit, puisque PIA « n'est qu'un exemple de ce qui peut être réalisé au Togo » annonce le président Faure.

En marge de cet événement qu'il présidera, le Chef de l'Etat, Faure Gnassingbé s'est exprimé sur la pertinence de ce projet référentiel des ambitions du pays : «Ce projet n'est qu'un exemple de ce qui peut être réalisé au Togo, lorsque la République Togolaise ainsi que tous les investisseurs et toutes les entreprises qui souhaitent sérieusement créer de la valeur, œuvrent en vue d'un objectif commun», a déclaré le leader togolais.

Et de poursuivre : «Malgré le contexte difficile lié à la pandémie, le projet a démarré dans les temps, il a été livré rapidement et est désormais opérationnel. La plateforme capitalisera sur les ressources naturelles abondantes de notre pays. Elle garantira que le Togo obtienne une meilleure part de la valeur ajoutée grâce au développement de l'industrie locale afin de créer plus d'emplois pour nos jeunes».

Pour le Président de la République, «la PIA témoigne une fois de plus de l'engagement du Togo pour l'industrialisation». On espère que cette Plateforme va contribuer à l'absorption du taux de chômage que le Togo connaît depuis des années.

CONCERTATION ÉTAT-SECTEUR PRIVÉ SUR LA RELANCE ÉCONOMIQUE POST-COVID : La stratégie des trois « R » comme piste de solution

Au Togo, la deuxième édition de l'année du cadre de concertation entre l'État et le secteur privé sur la relance économique post-Covid, a été présidée par Mme le Premier Ministre Victoire Tomégah-Dogbé, mercredi 09 juin 2021.

En effet, c'est par une intervention d'un invité prestigieux : le Professeur Carlos Lopes, économiste de renom et chef PND officer. C'est dire qu'il est la personne la mieux indiquée pour fournir une analyse sur les dynamiques internationales actuelles de l'économie et surtout pour porter un regard critique sur ce que le Togo peut faire pour en tirer profit.

Ainsi, son intervention relèvera la situation paradoxale de l'Afrique qui tout en étant la zone la moins « infectée » est la zone la plus affectée économiquement. Ceci en raison d'un contexte économique déjà tendu avant la crise.

Face à cette situation, des initiatives importantes ont été prises comme celles relatives aux droits de tirages spéciaux pour donner plus de moyens aux États africains. Dans ce contexte, seuls les pays faisant preuve d'audace et d'innovation devraient tirer leur épingle du jeu. C'est ce que le Togo a fait tant dans sa réponse rapide et vigoureuse à la crise que dans la poursuite des réformes et des projets structurants. La feuille de route et les récentes inaugurations

montrent bien cela.

Il a enfin fourni quelques indications pour poursuivre sur cette voie : faire preuve d'innovation; maintenir la pression sur le secteur bancaire pour financer plus l'économie réelle ; avoir un secteur privé qui assure pleinement en tant que tel.

Suite à cette présentation très enrichissante, le Gouvernement, par la voix du Ministre du Commerce a présenté les principales orientations de sa proposition pour la relance. Celle-ci s'inscrit dans la stratégie des trois R : Riposte, Résilience et Relance. Dans ce cadre, des appuis importants ont été faits au secteur privé tant sur le plan fiscal que bancaire ou sur le plan des dépenses sociales. Le Gouvernement a présenté ces orientations dans le but d'ouvrir des concertations avec l'ensemble du secteur privé. Ce qui permettra de finaliser la stratégie de relance de notre pays.

Dans sa présentation, Thierry Awesso, PDG de Nioto et Vice-président du Patronat, a reconnu les efforts du président et a émis des recommandations fortes pour plus d'apport du secteur bancaire



et un accompagnement vers une intégration réelle dans les projets structurants du pays.

La richesse des échanges entre les participants a été saluée par Mme le Premier Ministre. Il faut dire que les réponses ont été données aux préoccupations qui ont émergées. Poursuivant son intervention, Mme le Premier Ministre, a dans un premier temps mis l'accent sur la nécessité de faire vivre le partenariat avec les différents secteurs privés. Elle a cité par exemple, la nouvelle centrale électrique Kékéli issue d'un partenariat; l'IFAD Bâtiment construit avec le secteur privé ; la future centrale solaire de Blitta basée sur un partenariat public-privé et enfin, la Plateforme Industrielle d'Adetikopé qui symbolise la possibilité d'avoir des partenariats bénéfiques pour tous les acteurs de la chaîne de valeurs (producteurs ; transformateurs ; consommateurs ; entreprises) Madame le Premier ministre a souligné le fait que pour poursuivre cette marche, nous de-

vions faire preuve d'innovation pour saisir les opportunités ; développer des projets compatibles avec un développement durable ; avoir de l'ambition pour aller vers des projets à structuration complexe intégrant nos producteurs et les PME ; renforcer les efforts à faire par le secteur bancaire pour mieux financer les entreprises et enfin, la transformation profonde de notre secteur privé.

« Les échanges très riches que nous venons d'avoir nous ont permis de faire le point des progrès réalisés depuis le début de la pandémie mais également de présenter les grandes lignes des initiatives en cours et envisagées pour consolider le rôle moteur du secteur privé dans la reprise et la transformation structurelle de l'économie togolaise. » a déclaré Mme le Premier Ministre avant de remercier et féliciter l'ensemble des participants.

Source : primature.gouv.tg

ARPEJ : Gbamakopé au cœur de la protection de l'enfance et de la Jeunesse sous l'impulsion de SOS Village d'Enfants Togo

Un atelier de lancement d'un programme visant à renforcer le pouvoir économique des familles et protéger l'Enfance puis la Jeunesse, a eu lieu dans la commune Zio 1 et plus précisément dans le village de Gbamakopé. L'objectif est de faire reculer la pauvreté et permettre à toutes les communautés de vivre sereinement tout en assurant à la jeunesse locale un plein épanouissement. Ce projet dénommé « Approche Régionale pour la Protection de l'Enfance et de la Jeunesse » (ARPEJ), a été lancé le mardi 08 juin 2021 à Gbamakopé et a vu la participation des plusieurs personnalités notamment le Maire de la Commune Zio 1, Agognon Messan, le chef du Village de Gbamakopé ainsi que des responsables des structures décentralisées et membres de SOS Village d'Enfants.

L'initiative lancée « va intervenir dans un premier temps pour renforcer le pouvoir économique des familles qui sont identifiées tout le long du processus, comme étant des familles vulnérables. Une fois que les familles seront identifiées, nous allons les appuyer suivant plusieurs programmes qui incluent l'appui aux enfants, afin que ces derniers puissent bénéficier de leurs droits (alimentation, éducation). Nous allons travailler avec ces familles de manière à les rendre économiquement fortes pour qu'elles puissent faire face aux besoins de leurs familles. Nous allons prendre en compte les communautés qui doivent être capables de protéger les enfants et les préparer à affronter d'éventuelles situations difficiles. Le volet Protection plaidoyer qui vont améliorer le cadre de prise en charge des enfants dans les centres d'accueil. » a renseigné Assamagan Anoumou, manager à SOS Village d'enfant de Lomé. Puis il poursuit:

« L'objectif de renforcement des capacités économiques des familles ne constitue pas en un

transfert d'argent. Il s'agit de mettre en place des groupements d'intérêt économique ou encore l'incitation des familles à mettre en place des activités génératrices de revenus. »

Awutey Akossiwa Mawussi était également de la rencontre. Elle est la coordinatrice du projet ARPEJ dans la communauté de Gbamakopé et compte mener des activités avec plusieurs structures qui à leur tour vont faire rejaillir les retombées sur les familles. « Nous allons organiser des activités avec les groupements de femmes et les clubs d'enfants, entre autres. Les activités vont plus tourner autour du renforcement de capacités pour assurer une meilleure protection de l'enfant. Le mécanisme sera également renforcé pour assurer une meilleure protection des droits des enfants. Il s'agit en fait d'un plus apporté à ce qui se fait déjà dans la communauté. » a-t-elle assuré. À la fin de la première phase de ce projet, en tout 380 enfants jeunes doivent être atteints dans 80 familles.

Arnaud BOCCO

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE LA PIA Les travaux de constructions lancés

Le séjour du ministre fédéral allemand de la coopération économique et du développement, Dr Gerd Müller, se poursuit au Togo. Il a pris part ce lundi 14 juin 2021 aux côtés de Mme le Premier Ministre, Victoire Tomégah-Dogbé, à la pose de la première pierre de la construction du centre de formation professionnelle de la Plateforme industrielle d'Adetikopé (PIA) sur le site de la plateforme.

D'une superficie d'un hectare, le futur centre de formation professionnelle de la PIA offrira huit formations professionnelles et pratiques dans trois domaines notamment, la transformation des produits agricoles, l'industrie et la construction. Ce centre pourra accueillir plus de 300 apprenants par cycle, soit des milliers d'élèves tout cycle confondu.

«Ce centre est le fruit d'un partenariat public-privé avec la contribution des investisseurs privés. En tant que ministre allemand, je m'engage beaucoup en Europe et en Allemagne afin de trouver des investisseurs qui sont prêts à investir ici au Togo pour créer des emplois», a déclaré Dr Gerd Müller, Ministre fédéral allemand de la coopération économique et du développement.

Il a félicité le Chef de l'Etat et Mme le Premier Ministre pour ce projet ambitieux qui veut créer un Togo moderne à la pointe de la technologie pour un développement durable et créer des emplois pour les jeunes. «Sachez

que l'Allemagne reste aux côtés du Togo, un pays partenaire.», a-t-il lancé.

Pour Mme le Premier Ministre, le plus important c'est de créer un écosystème attractif et qui allie le secteur public et le secteur privé.

Mme le Premier Ministre a insisté sur le besoin de transformer ses matières premières sur place ici au Togo pour être très compétitif sur les marchés sous-régionaux et internationaux. Pour Mme le Premier Ministre, cette plateforme concrétise pour le Togo, quatre éléments essentiels d'un nouveau paradigme.

Il s'agit premièrement d'une approche de chaînes de valeurs, de la production jusqu'à la mise sur le marché en passant par la transformation. Le deuxième élément, c'est d'arriver à engager un partenariat stratégique, un investisseur privé de rang mondial avec son expertise notamment le groupe Arise IIP. Le troisième élément essentiel, c'est d'assurer un effort continu pour l'amélioration de l'écosystème avec des réformes courageuses dans tous les secteurs. Et le quatrième élément qui paraît très important, c'est de disposer de la main d'œuvre qualifiée et professionnelle.

Ce centre de formation professionnelle est l'un des fruits des négociations intergouvernementales germano-togolaise tenues en mai dernier.

PIA, UNE VISION TRANSFORMÉE EN RÉALITÉ

L'investissement global attendu se chiffre à plus de 655 milliards de FCFA

Inaugurée 6 juin 2021 par les autorités togolaises, la Plateforme industrielle d'Adétikope (PIA) nécessitera, à terme, un montant cumulé d'un milliard d'euros (plus de 655 milliards de FCFA) en intégrant le coût des usines textiles. Information donnée par le premier ministre Victoire Tomégah-Dogbé dans son discours de circonstance.

A terme, la Plateforme industrielle d'Adétikope (PIA) s'étendra sur une superficie de près de 1.000 hectares pour un investissement de 200 millions d'euros (environ 131 milliards de FCFA) dans la première phase, et un montant cumulé d'un milliard d'euros en intégrant le coût des usines textiles », a-t-elle déclaré en présence du président Faure Gnassingbé qui présidait la cérémonie d'inauguration.

Destinée à générer plus de 25.000 emplois sur les trois prochaines années, cette infrastructure aura pour vocation, selon ses promoteurs, la création de chaînes à haute valeur ajoutée dans l'industrie textile au Togo, de l'approvisionnement en matières premières à la fabrication et à l'exportation de produits finis. La PIA située à 15 km au nord de Lomé, offrira une gamme d'avantages fiscaux et des infrastructures modernes facilitant la production compétitive de ressources agricoles locales, notamment le coton, la noix de cajou et le soja. Elle accueillera également d'autres entreprises des secteurs agro-alimentaires, pharmaceutique, du recyclage et de l'automobile électrique. Son approvisionnement énergétique proviendra à 90 % de sources renouvelables. Notons que la Banque ouest africaine de développement (BOAD) a approuvé, en mai dernier, un

financement de 20 milliards de FCFA au profit de la plateforme développée par Arise IIP, filiale du groupe singapourien Olam.

Une vision transformée en réalité

Un grand pas vient d'être franchi dans l'industrialisation au Togo. Le parc industriel multisectoriel construit à plus de 25 Km au nord de Lomé, capitale togolaise, a été livré ce dimanche, 06 juin 2021. Cette zone industrielle est destinée non seulement à la transformation locale des richesses naturelles, mais aussi à leur exportation. Plateforme Industrielle d'Adétikopé (PIA), telle est la dénomination dudit parc industriel. Le chef d'œuvre a été inauguré par le chef de l'Etat, Faure Gnassingbé. D'après le numéro 1 togolais, l'opérationnalisation de la PIA témoigne une fois encore son fort engagement pour l'industrialisation au Togo.

Pour transformer localement du coton

La PIA est le fruit d'un partenariat entre les autorités togolaises et Arise Integrated Industrial Platforms (ARISE IIP), en vue de la réussite d'une industrialisation au Togo. ARISE IIP s'illustre dans l'opérationnalisation et le développement d'écosystèmes industriels en Afrique. Mis en place sur un espace de 400



hectares, la PIA va permettre au Togo de transformer localement du coton de qualité supérieur. Cette production, indiquent les promoteurs, sera destinée aux marchés régionaux et internationaux. Aussi, le parc industriel multisectoriel offrira des services divers. Il s'agit notamment d'un espace de 200.000 m2 réservé à la logistique, d'un parc à conteneurs ainsi qu'une plateforme de stockage du coton.

Plus de 35.000 emplois en vue

Outre l'accélération du processus d'industrialisation au Togo, la PIA vise la création d'emplois pour la jeunesse. A travers ce vaste et ambitieux projet, le gouvernement entend solutionner la problématique du chômage et sous-emploi. De ce fait, la PIA va contribuer à créer 35.000 emplois sur l'ensemble du territoire national. Ce,

de la conception du projet à la réalisation finale. La finalité de ce projet devant être exécuté en deux phases est presque atteinte. Aujourd'hui, la phase 1 est opérationnelle, près d'un an après le démarrage officiel des travaux (25 août 2020). « Nous transformons aujourd'hui une vision en réalité », a laissé entendre le co-fondateur d'ARISE IIP, Gagan Gupta, à la cérémonie inaugurale.

Les énergies sont donc tournées vers la réalisation de la phase finale. Au total, une somme de 200 millions d'euros sera investie pour le financement du projet. En marge de cet événement qu'il présidera, le Chef de l'Etat, Faure Essozimna Gnassingbé s'est exprimé sur la pertinence de ce projet référentiel des ambitions du pays : « Ce projet n'est qu'un exemple de ce qui peut être réalisé au Togo, lorsque la République Togolaise ainsi que tous les investisseurs

et toutes les entreprises qui souhaitent sérieusement créer de la valeur, œuvrent en vue d'un objectif commun », a déclaré le leader togolais.

Et de poursuivre : « Malgré le contexte difficile lié à la pandémie, le projet a démarré dans les temps, il a été livré rapidement et est désormais opérationnel. La plateforme capitalisera sur les ressources naturelles abondantes de notre pays. Elle garantira que le Togo obtienne une meilleure part de la valeur ajoutée grâce au développement de l'industrie locale afin de créer plus d'emplois pour nos jeunes ».

Pour le Président de la République, « la PIA témoigne une fois de plus de l'engagement du Togo pour l'industrialisation ».

A. I

FRAGILITÉ DU SECTEUR DE LA PÊCHE AU TOGO

Ressources pillées par des activités illégales

Le secteur de la pêche demeure fragile. Les ressources sont de plus en plus limitées et l'activité illégale de chalutiers étrangers fait le reste. Des navires-usines pillent ce qu'il reste de poissons.

Le Togo arrive tout de même à pêcher 25.000 tonnes. Une activité qui emploie plus de 22.000 personnes. Un port de pêche, financé par le Japon, permet d'organiser et de rationaliser l'activité. « Malgré nos efforts, la pêche illégale se poursuit dans les eaux territoriales togolaises », a déploré Domtani Ali, le directeur des Pêches et de l'Aquaculture. Alors que faire ?

La Marine est la mieux placée pour lutter contre ce fléau, mais elle est déjà mobilisée dans la lutte contre les pirates, les trafics et le combat contre le terrorisme. Le pays a besoin du soutien des partenaires internationaux pour renforcer son dispositif avec la création de brigades dédiées. Au Togo, la production halieutique a atteint plus de 37 mille tonnes (37 102) de poissons capturés, entre 2018 et 2019, selon les statistiques de la Direction de la Pêche et de l'Aquaculture (DPA), rapportée par le Portail officiel de la République Togolaise.

Plus de 37 000 tonnes de poissons capturées au Togo, de 2018 à 2019

Ces quantités sont très essen-

tiellement portées par le Port de pêche de Lomé, qui a tiré, d'une année à l'autre, 17 260 tonnes et 17 534 tonnes, respectivement. En termes de proportion, cela représente 95% de la production totale de 2018 (18 142 tonnes) et 92% de celle de 2019 (18 960 tonnes). Ceci marque la surreprésentation de cette installation dans le système halieutique togolais. De façon mineure, le reste de la production enregistrée provient notamment des sites de pêche de Kodjoviakopé (frontière Togo Ghana) et de Payédémé (frontière Togo Bénin) et le Lac Nangbéto.

Du reste, les chiffres de ces deux années arrivent en baisse, par rapport à la moyenne annuelle de 20 mille tonnes, traditionnellement pêchée les années précédentes.

Un déclin relatif dû principalement à la surexploitation des bancs de poisson, et la forte concurrence au niveau des pêcheurs des pays voisins, ce qui a appelé, par ailleurs, de nouvelles politiques, visant à booster le secteur, avec notamment pour objectif d'améliorer le rendement halieutique à l'intérieur : instauration systématique du repos biolo-



gique, ou encore déploiement du plan de gestion des pêcheries. Pour rappel, le secteur de la pêche emploie au Togo plus de 20 000 personnes, et contribue à environ 4,5% du PIB.

Le Togo va contrôler le secteur

Depuis déjà plus d'un an le Togo s'était engagé à mieux contrôler les activités de pêche et ses ressources en eau. Alors qu'il s'est récemment doté d'un ministère exclusivement dédié à l'économie maritime, le Togo veut désormais mieux contrôler les activités de pêche et assurer une gestion durable de ses ressources halieutiques. Un projet de loi autorisant l'adhésion du pays à la convention internationale pour

la conservation des thonidés de l'Atlantique a été examiné dans ce sens, mercredi en conseil des ministres.

Le texte, adopté à Rio en 1966 devrait permettre à Lomé de renforcer sa coopération dans le domaine aux niveaux international, régional et sous régional en matière de protection et de conservation des ressources halieutiques et de lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée. Déjà sur le plan national, des mesures seront bientôt prises pour exiger un permis de pêche avant toute activité du genre, avait annoncé lundi le ministre Edem Kokou Tengue en prévision de la reprise prochaine des activités de pêche sur le Lac Nangbéto.

Parlant des cours d'eaux locaux, un autre projet de loi, portant cette fois sur la ratification de la Convention sur le statut du fleuve Mono, a été également examiné. Le texte signé en décembre 2014 à Cotonou, vise à assurer un développement intégré et durable du bassin du Mono entre le Bénin et le Togo, séparés par endroits par ce cours d'eau.

En outre, la création d'une entité commune, l'Autorité du Bassin du Mono (ABM) permettra de doter ce bassin d'un cadre juridique et institutionnel de gestion transfrontalière de ses ressources en eau.

T.B.

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

MINISTÈRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE
ET DE LA CONSOMMATION LOCALE

Commission chargée du Suivi de l'Exécution du
Contart Etat Togolais - SICPA S.A



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail - Liberté - Patrie

Communiqué Conjoint

Le Ministre de l'Economie et des Finances et le Ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Consommation Locale rappellent aux opérateurs économiques que les produits énumérés à l'article 2 de l'arrêté interministériel n° 005/MEF/MCIPSPT du 06 Février 2017 à savoir : **eaux, bière, jus de fruit, vins, vermouths, boissons alcoolisées ou non et tabacs**, ne peuvent être offerts ni affichés à la vente et moins encore être vendus, s'ils ne comportent pas de **marque sécurisée obligatoire**.

Il leur est demandé de marquer, **sans délai**, tous les produits qui sont dans le champ d'application du **marquage obligatoire entré en vigueur le 1er septembre 2020**. Les produits non marqués seront considérés comme provenant de l'importation illégale (sans déclaration, contrebande) ou de la contrefaçon.

Pour rappel, les équipements pour les lignes de production automatisée et les vignettes pour les importateurs et les petits fabricants locaux sont disponibles au siège de la société SICPA sis à la cité OUA en face de la Ci-CARE joignable au numéro 00228 22535950.

Pour la création de compte **Solution Automatisé de Marquage (SAM)** et le référencement des articles soumis au marquage sécurisé obligatoire, il est demandé aux opérateurs économiques de prendre contact avec le Point Focal SICPA à l'OTR joignable aux numéros ci-après : 9009 9885/22531435 ; email : dkponor@otr.tg.

Les contrôles aux frontières et inspections aux points de vente intérieurs débutent le **jeudi 1er Juillet 2021** sur toute l'étendue du territoire national.

Les contrevenants s'exposeront à la rigueur de la loi conformément au Code des Douanes National, au Code Général des impôts et au Livre des Procédures Fiscales.

Le Ministre de l'Economie et des Finances et le Ministre du Commerce, de l'industrie et de la Consommation Locale comptent sur le civisme de tous.

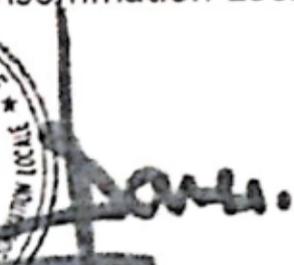
Fait à Lomé, le 07 MAI 2021

Le Ministre de l'Economie et des
Finances



Sani YAYA

Le Ministre du Commerce, de l'Industrie
et de la Consommation Locale



S.T. Kodjo ADEDZE

COTON/CAMPAGNE 2020/2021 AU TOGO :

Mauvaise performance, 66.000 Tonnes, la NSCT veut faire mieux pour la campagne 2021-2022

La campagne cotonnière 2020:2021 a chuté de 43%, passant de 116.000 tonnes à seulement 66.000 tonnes, une mauvaise performance pour le Togo. La production cotonnière n'a cessé de baisser depuis 2018. De 137.000 tonnes, la production du coton-graine est passée à 116.000 tonnes (2019/2020) avant de descendre à 66.000 tonnes.



La Nouvelle société cotonnière du Togo (NSCT) s'est retrouvée avec les producteurs du Plateaux-Nord, afin de réfléchir et trouver des solutions pour encourager les producteurs et améliorer le rendement.

Selon Sitsofé Yovogan (directeur régionale du soutien à la production), cette situation est due aux mauvaises conditions climatiques et à l'absence de pluies.

« Il n'y avait pas l'humidité pour permettre aux producteurs de semer le coton. En plus, il faut souligner que le prix d'achat du coton-graine a découragé bon nombre de producteurs, sans oublier la qualité des semences. Mais ce qui est intéressant dans notre région, c'est que nous avons connu une amélioration de 10% de notre rendement », a expliqué M. Yovogan.

« Le défi sera relevé »

A en croire Koussouwé Kouroufi (DG ICAT), le défi sera relevé: « Les producteurs seront bien suivis et je pense qu'on va relever le défi ».

« Le prix du coton amélioré qui était de 225F, est désormais fixé à 254 FCFA. Et je pense que ça va aider et encourager nos camarades producteurs à se lancer, si dame nature nous aide et que le climat est bon », a-t-il souligné. Notons qu'en application du mécanisme de fixation des prix d'achat du coton-graine, le prix d'achat du coton-graine pour cette nouvelle campagne 2020/2021 est fixé à 225 F/le Kilo pour le premier choix. Pour accompagner les producteurs, les coûts des différents intrants sont restés inchangés.

Rappelons que depuis 2009 où la production cotonnière est tombée à 28.000 tonnes de coton-graine (en

2009/2010), cette filière s'est progressivement relevée, passant à 46.244 tonnes de coton-graine entre en 2011. Elle est ensuite passée à 79.510 tonnes, puis à 80.594 tonnes avant de connaître un léger fléchissement à 77.850 tonnes en 2013/14.

La campagne 2014/15 a connu un important rebond, passant à 114.000 tonnes de coton-graines avant de retomber à 81.000 tonnes pour la campagne 2015/16. Pour le compte de la campagne 2017/2018, il a été produit 117.000 tonnes de coton-graine contre 108.000 tonnes la campagne précédente, soit une progression de 8%.

La meilleure performance en matière de production de coton-graine dans l'histoire de la filière togolaise est de 188.000 tonnes en 1998/1999.

La NSCT veut faire mieux pour la campagne 2021-2022

La Nouvelle société cotonnière du Togo (NSCT) a officiellement lancé mercredi 9 juin dernier à Tsévié, la campagne de production de coton pour le compte de la saison 2021-2022. L'objectif principal est de faire mieux que la campagne précédente qui a connu une baisse de la production.

La production a connu une baisse de 43% au cours de la campagne précédente. Elle se chiffre à 66.000 tonnes de coton graine contre 117.000 tonnes pour la campagne 2019-2020. Une baisse de 50% a également été constatée dans la région maritime : 4.449 tonnes contre 7.974 tonnes auparavant. Une situation qui est le résultat de la mauvaise pluviométrie et de la faible densité des parcelles.

La NSCT veut donc corriger

le tir pour la nouvelle campagne. Il s'agira donc d'augmenter la production dans toutes les régions.

« La campagne qui s'ouvre devra traduire de manière irrefutable notre volonté d'honorer l'engagement que nous avons collectivement pris devant le Chef de l'Etat, celui de produire 225.000 tonnes de coton graine en 2025 », a déclaré Martin Drevon, directeur général adjoint chargé des opérations à la NSCT.

Du côté de la Fédération nationale des groupements des producteurs du coton, les dispositions sont en train d'être prises en vue de l'atteinte des objectifs de la nouvelle campagne.

« Nous sommes tellement optimistes avec l'arrivée du nouveau partenaire Olam, parce qu'ils nous ont promis un encadrement et un suivi. Pour la nouvelle campagne, nous avons des produits de qualité. La semence qui n'était pas de bonne qualité est améliorée. Les producteurs se plaignent souvent du problème foncier, mais pour cette année, la fédération a acquis des parcelles dans la région Maritime et dans les quatre autres. Les tracteurs seront mis à la disposition des producteurs pour que ceux qui n'ont pas les moyens financiers puissent labourer à crédit. Nous disposons également des appareils de récolte, pour ceux qui veulent récolter », a indiqué Kouroufi Koussouwé, président de ladite fédération. Les réflexions entre la Nouvelle société cotonnière du Togo et les producteurs de coton sont prévues en vue de mutualiser les efforts pour une campagne réussie.

M.B.

Courtes contre la montre

Des explications

Depuis près d'une semaine, les prix des produits pétroliers ont connu une augmentation à compter de ce vendredi 11 juin. Devant la presse, le ministre en charge du commerce, Kodjo Adedze, le ministre des transports, Afhoh Atcha-Dedji et le ministre de la communication et porte-parole du gouvernement, Akodah Ayéwouadan, ont donné les raisons de cette nouvelle hausse des prix. Selon les membres du gouvernement, le nouveau réajustement des prix des produits pétroliers est motivé par l'augmentation du prix à l'international. Ils soutiennent que le gouvernement subventionne depuis un an déjà les prix des produits pétroliers qui ont doublé depuis des mois. « Le cours du baril du pétrole est passé de 50,70 dollars au début de l'année 2019 à 73,03 dollars au 9 juin 2021. Soit une augmentation de plus de 277%. Malgré cette augmentation, le gouvernement togolais a continué à soutenir les prix à la pompe. Au 31 mai dernier, le soutien massif du gouvernement aux consommateurs par le gouvernement s'est évalué à 13 067 989 172 FCFA », ont-t-il expliqué. Les émissaires du gouvernement expliquent que sans cette subvention, les prix réels à appliquer seraient: Super plomb 595 F, pétrole lampant 417 F et gaz oil 568 F. Par ailleurs, ils informent que tous les pays voisins ont déjà répercuté la hausse. En tout de cause, en matière de la progression des prix, le Togo se situe autour de 20%, ce qui est beaucoup plus élevé ailleurs. « Les prix restent encore subventionnés par le gouvernement dégageant ainsi un manque à gagner pour l'Etat évalué à plus de 5 380 978 537 FCFA », précisent-ils.

D'autres vaccins attendus d'ici fin juillet

En pleine de campagne de vaccination contre le Covid-19 depuis trois mois, le Togo attend d'autres livraisons de vaccins d'ici fin juillet, d'après Djibril Mohaman Awalou, le coordonnateur national de la gestion de la riposte contre la pandémie. « Nous attendons d'autres livraisons de vaccins qui vont arriver d'ici fin juillet, car notre objectif, c'est d'administrer des vaccins fiables à un grand nombre de Togolais, d'ici la fin d'année, afin d'atteindre rapidement l'immunité collective, indispensable pour permettre au pays de reprendre toutes les activités », a-t-il déclaré le 9 juin lors d'un point de presse tenu à Lomé. Selon le coordonnateur, l'opération de la première phase n'est pas suspendue et les candidats doivent continuer par se faire enregistrer. A noter que le pays a déjà reçu au total 716.620 doses de vaccins constituées de 416.000 doses d'AstraZeneca, 200.000 de Sinovac et de 100.620 de Pfizer. Et prépare l'émission des passeports vaccinaux aux personnes vaccinées. En rappel, le Togo enregistre, depuis plusieurs semaines, une baisse des contaminations qui s'explique, selon le coordonnateur, par le respect des mesures barrières et restrictives et la vaccination.

De l'eau potable en milieu rural

Le Gouvernement travaille à un accès équitable à l'eau potable à tous au Togo. Et par le Passco 2, le Gouvernement vise à assainir un peu plus le milieu rural et à rendre accessible l'eau potable à 300.000 togolais. D'un coût total de 6,5 milliards de francs CFA, le projet devra faire passer le taux de couverture à l'eau potable en milieu rural de 77% à 85% dans la région de la Kara et de 67% à 72% dans la région des Savanes. Le projet permettra également de réaliser 400 nouveaux forages dans les 02 régions, soit 200 forages par région. En outre, 200 anciens forages (à raison de 100 forages par région) seront réhabilités.

100 latrines modernes de type Ecosan seront construites dans la région de la Kara et 100 autres latrines seront construites dans la région des Savanes. Avec les réalisations déjà faites dans le cadre du Passco 1, l'ensemble des forages sera porté à plus de 1 000 dans les 02 régions. Le Passco 2 permettra à 300 000 Togolais vivant dans les régions susmentionnées d'avoir facilement accès à l'eau potable, de disposer de latrines modernes dans les écoles et centres de santé, de réduire le taux des maladies hydriques comme le choléra, la diarrhée et la dysenterie.

LE MAGNAN LIBÉRÉ

Récépissé N°0302/17/11/06/HAAC
Casier N°35MJ BP: 81213 Lomé | Mail : iabasse@yahoo.fr

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Abass ISSAKA | +228 90 16 49 87 | 90 85 85 22

RESPONSABLE COMMERCIAL
Bertine ADJAHO | +228 90 36 97 10

INFOGRAPHIE
LA KOM Sarl U | +228 91 08 91 02

IMPRIMERIE
Rad Graphic Sarl U
2 000 exemplaires



FONDS COVID-19: Le montant mobilisé sur les 400 milliards FCFA escomptés

Mis en place en avril 2020 dans le but de financer les mesures socio-économiques destinées à lutter contre la crise sanitaire et ses effets, le Fonds de riposte et de solidarité nationale Covid-19 n'a pas été totalement mobilisé aux dernières nouvelles.



En effet, le pays a pu assembler 363 milliards de F CFA sur les 400 milliards annoncés, selon le ministre du Commerce, Kodjo Adedzè, qui intervenait le 9 juin 2021 à Lomé lors de la deuxième édition du cadre de concertation entre l'Etat et le secteur privé sur la relance économique post-Covid-19. Soit un taux de mobilisation de 90,75%.

Pour mobiliser des ressources pour ce fonds, l'Etat avait fait appel aux « bonnes volontés » invitées à émettre un chèque à l'ordre du Trésor public par virement ou par versements d'espèces sur un compte ouvert à Coris Bank avec l'identité bancaire « TRESOR SOLIDARITE NATIONALE COVID-19 ». Outre ces « bonnes volontés », le fonds est alimenté par l'apport du gouvernement, des financements des partenaires internationaux ainsi que des contributions du secteur privé national et international.

En rappel, le ministre de l'Economie et des Finances avait indiqué, le 18 décembre 2020 au parlement à l'occasion du vote du budget 2021, que le montant total des ressources mobilisées au titre de ce fonds se chiffre à 173 milliards de F CFA à la date du 15 décembre. Un montant constitué de 3 milliards de F CFA de contributions du secteur privé national et international et de toutes les bonnes volontés, et de près de 170 milliards de prêts auprès des partenaires financiers logés dans le compte dédié du Trésor à la BCEAO. Ainsi, avait-il indiqué à l'époque, 98% du montant collecté et enregistré dans le compte du Trésor constitue des prêts à rembourser par l'Etat, contre 2% de dons.

A cette date (le 15 décembre 2020), les dépenses totales effectuées dans le cadre de la lutte contre la pandémie s'établissaient à 107.566.238.507 F CFA, ce qui représente 62% du montant collecté. Des dépenses inhérentes aux différentes mesures engagées par le gouvernement, et constituées des « dépenses de relance économique (52.299.784.753 F CFA) », des « dépenses de résilience ou dépenses sociales (32.386.983.014 FCFA), notamment, les transferts monétaires NOVISSI, la prise en charge par le gouvernement des tranches sociales des factures d'eau et d'électricité, ainsi que diverses autres actions sociales », et

des « dépenses liées aux mesures de riposte sanitaire (22.879.470.740 F CFA) ».

Le point de la gestion financière

Le ministre de l'Economie et des Finances, Sani Yaya, a fait le point de la gestion financière de la pandémie de Covid-19 dans le pays. C'était le 18 décembre 2020 au parlement, à l'occasion du vote du budget 2021.

D'après Sani Yaya, le gouvernement a adopté un plan de riposte dit des «3R» (Riposte, Résilience et Relance) dès la détection du premier cas en mars 2020, destiné à lutter contre la propagation du coronavirus (Riposte sanitaire), à maintenir l'activité économique à un niveau acceptable et renforcer la résilience du secteur privé (Résilience), et à redynamiser l'activité économique (Relance de l'économie nationale). Pour financer ce plan, a rappelé Sani Yaya, il a été mis en place le Fonds de concours de riposte et de solidarité Covid-19 d'un montant de 400 milliards de F CFA.

Recettes

« Au titre de la gestion 2020, l'effort de mobilisation a permis d'inscrire au budget de l'Etat un montant de 230,4 milliards de F CFA, y compris les bons Covid de la BCEAO remboursable à court terme de 108 milliards de Francs CFA. Ce qui représente un taux de mobilisation de 57,6%, pour alimenter le Fonds », a-t-il indiqué. Et de préciser que les ressources prévues pour la gestion 2020 au titre du fonds sont réparties suivant les principaux axes du plan stratégique de lutte contre la pandémie et ses effets socio-économiques.

A la date du 15 décembre 2020, le ministre informe que le montant total des ressources mobilisées au titre de ce fonds se chiffre à 173.145.464.839 F CFA, sous l'effet conjugué du remboursement des bons Covid arrivés à échéance au cours de ce mois de décembre 2020 et des mobilisations supplémentaires. Ce montant est constitué de 3.261.599.238 F CFA de contributions du secteur privé national et international et de toutes les bonnes volontés enregistrées sur un compte du Trésor public à Coris Bank Togo, et de 169.883.865.601 F CFA de prêts auprès des partenaires financiers logés dans le compte dédié du

Trésor à la BCEAO. Ainsi, 98% du montant collecté et enregistré dans le compte du Trésor constitue des prêts à rembourser par l'Etat, contre 2% de dons.

Dépenses

D'après le ministre, les dépenses totales effectuées dans le cadre de la lutte s'établissent à 107.566.238.507 F CFA, ce qui représente 62% du montant collec-

té à la date du 15 décembre 2020. Ces dépenses, a-t-il fait savoir, sont inhérentes aux différentes mesures engagées par le Gouvernement, et sont constituées des « dépenses de relance économique (52.299.784.753 F CFA) », des « dépenses de résilience ou dépenses sociales (32.386.983.014 FCFA), notamment, les transferts monétaires NOVISSI, la prise en charge par le Gouvernement des tranches

sociales des factures d'eau et d'électricité, ainsi que diverses autres actions sociales », et des « dépenses liées aux mesures de riposte sanitaire (22.879.470.740 F CFA) ».

De ces données, l'on déduit que l'Etat a pu collecter 43% des 400 milliards de FCFA. Et qu'il disposait encore de 65.579.226.332 FCFA à la date du 15 décembre. De l'argent frais.

MULTIPLICATION DES UNITÉS CRÉATRICES D'EMPLOIS Priorité à la transformation des produits locaux

En 2020, la production de phosphates a retrouvé son niveau de 2018 et l'a même dépassé légèrement avec 1.321.345 tonnes. Les chiffres communiqués par la BCEAO devraient encourager les autorités à accélérer la construction d'une unité de transformation; une activité bien plus profitable que la vente de brut.

Le Groupe Dangote (Nigeria) a annoncé il y a deux ans son intention d'investir 2 milliards de dollars dans la valorisation et la transformation de phosphate carbonaté à destination de la région ouest-africaine. Avec l'inauguration de la Plateforme industrielle d'Adetikopé, le gouvernement doit aujourd'hui donner la priorité à la transformation des produits agricoles. On en dispose tellement sur le territoire national togolais qu'on est obligé de privilégier la production locale que d'exporter nos ressources naturelles pour transformations que nous reviennent chers.

L'agriculture togolaise connaît aujourd'hui, une production céréalière excédentaire depuis 2010, mais la matière première agricole est en grande partie exportée et très peu de produits sont transformés localement. Les femmes sont majoritaires dans le sous-secteur de la transformation alimentaire, toutefois leurs revenus restent faibles. Plusieurs défis doivent être relevés pour leur permettre de mieux s'insérer sur les différents marchés, et en particulier le respect des normes de qualité. Le projet devait contribuer à la modernisation d'unités de transformation alimentaire dirigées par des femmes dans des filières porteuses, et à l'amélioration des prestations des laboratoires d'analyses des aliments en matière de contrôle de la qualité et de certification des produits. La plupart des pays producteurs se sont engagés dans la transformation. Les investissements sont lourds, mais au final les profits seront conséquents.

La transformation des produits agricoles comme priorité majeure

Moteurs de développement économique, les usines participent à la création d'emploi et favorisent la transformation des produits locaux sur place. Avec son ambition de développement, le gouvernement togolais se donne pour priorité de booster l'installation des usines transformatrices et optimiser les chaînes de valeur agricole.

Avec une contribution de 40% au Produit Intérieur Brut (PIB), le secteur agricole emploie plus de 60% de la population active. Pour se faire, le gouvernement

s'est donc engagé à promouvoir la transformation du secteur par la création des usines de transformation des produits agricole locaux.

Comme annoncé par l'agenda présidentiel (2020-2025) et la feuille de route gouvernementale, les usines de transformation poussent davantage dans le pays. Il existe une usine de transformation de maïs en produits dérivés à Tsévié; une autre usine de transformation de manioc pousse à Atakpamé. Elle créera des emplois et renforcera la résilience socioéconomique des producteurs.

Aujourd'hui, la production annuelle du manioc est de 900 000 tonnes au Togo. Le pays enregistre 400 000 tonnes d'excédents de manioc chaque année. L'installation de l'usine a démarré en septembre 2020; elle traitera 15 000 tonnes de manioc par an. Déjà, un millier de jeunes producteurs ont ensemencé plus de 1 500 hectares dans la région qui abrite l'usine.

Une nouvelle usine à Wawa pour la transformation du gingembre

La préfecture de Wawa, située dans la région des Plateaux, va abriter une usine de transformation de gingembre et de poivre, deux produits très cultivés au Togo. 13,5 milliards de francs CFA seront mobilisés pour installer cette usine. Elle créera près de 4 000 emplois grâce à la collecte, le stockage, le traitement, la transformation et la commercialisation. Elle fera monter la production à au moins 10 000 tonnes de poivre à l'horizon 2024 et 200 000 tonnes de gingembre frais d'ici 2022. Actuellement, la production nationale du gingembre est de 60 000 tonnes par an.

Multipliation des unités de transformation créatrices d'emplois

A côté des usines précitées, il y a Nioto SA qui transforme des matières premières oléagineuses; une usine de transformation du soja et de l'arachide en huile et tourteaux à Sokodé, avec une capacité de production de 6 000 tonnes par an; l'usine «Jus délice» installée à Gbatopé qui produit du jus d'ananas biologique. Elle a une capacité de traitement de 1 500 kg de fruits par heure, capable de produire 1 000 litres de jus. La production d'ananas

biologique et conventionnel au Togo est estimée aujourd'hui à 600 000 tonnes par an.

La mécanisation agricole est un objectif principal au Togo. La modernisation de l'agriculture boostera la production, ce qui rend plus indispensable la construction des usines transformatrices. Les décideurs ont prévu d'accompagner la création d'au moins 2 000 entreprises agricoles par an et d'organiser 50 000 femmes dans les opérations de transformation, conditionnement et commercialisation des produits. Depuis un moment, les produits agricoles locaux sont valorisés pour faire pousser dans chaque commune, des unités de production et de transformation, créatrices d'emplois et réductrices des pertes post récolte.

Depuis le 1er octobre, le Togo célèbre le mois de la consommation locale. C'est dans ce contexte que, la Première ministre, Victoire Tomegah-Dogbé, dans un courrier adressé aux membres du gouvernement, Ministres d'Etat, Ministres, Ministres délégués et Directeurs Généraux des Sociétés d'Etat, invite ces derniers à donner la priorité absolue aux produits locaux pour leurs activités.

« Dans le cadre de la promotion de la consommation locale, le Gouvernement a pris des mesures visant à valoriser les biens, produits et services locaux en vue d'en promouvoir la consommation par les populations. L'objectif recherché est de mettre en valeur le savoir-faire togolais et d'encourager la production, la transformation, la commercialisation et la consommation des produits « Made in Togo », indique le communiqué

A cet effet, poursuit le courrier, « Je vous exhorte à vous approvisionner, en priorité, dans le cadre du service, en produits et services d'origine locale et à privilégier la consommation des mets locaux dans les menus de pause-café, de pause-déjeuners, de dîners de galas, de dîners débats, d'ateliers, de conférences, de groupes de travail des comités de réflexion, de commissions techniques, de sessions des conseils d'administration et de surveillance, de sessions de comité de pilotage, ainsi que de toute cérémonie officielle. »

« Le respect de la présente lettre circulaire est la clé de réussite de notre politique de consommation locale. », conclut la cheffe du gouvernement.

T.B.

COVID-19 : Comment Faure Gnassingbé se bat pour la fin de la galère

A l'instar des autres régions du monde et du reste du continent, l'Afrique de l'Ouest a été durement touchée par la pandémie de la COVID-19 qui avait fini de plonger la quasi-totalité des pans des économies dans une impasse et installer les populations dans des lendemains incertains.



Cette crise sanitaire a perturbé les chaînes de productions, d'approvisionnement, de distribution au sein des Etats. Elle a contraint beaucoup d'entreprises d'envoyer une bonne partie de leur personnel en congé forcé ou au chômage technique. Cela, du fait de la fermeture des entreprises, des hôtels, des perturbations dans le sous secteur des transports aériens...

Autant de facteurs qui ont affecté les grands équilibres macroéconomiques de la sous-région. Ainsi, comme l'ont montré les projections de certaines institutions internationales spécialisées.

Le Togo a plutôt bien encaissé le choc.

La croissance frôle les 2%. Les autorités tablaient sur un point de moins.

Il faut dire que le gouvernement n'a pas lésiné sur les moyens depuis un an pour aider les plus pauvres, accompagner les entreprises et tout faire pour maintenir le tissu économique et social.

Lomé a bénéficié de l'appui des bailleurs de fonds et l'endettement reste limité.

Avec le lancement de la campagne de vaccination, le pays espère venir à bout du Coronavirus dans les mois qui viennent.

Les infections quotidiennes n'atteignent pas un seuil alarmant.

Le Togo compte relancer très vite son plan national de développement pour faire du pays un hub logistique et de services.

Une nouvelle plateforme industrielle située près de la capitale sera inaugurée début juin par le Groupe singapourien Olam.

D'autres projets sont en développement dans le secteur de la transformation.

Les autorités attendent que les promesses faites lors du récent sommet de Paris sur la relance des économies africaines deviennent réalité. L'optimisme est revenu après 12 mois de galère.

Dans la discrétion

Supporter ou opposant de Faure Gnassingbé, force est de reconnaître que le président togolais a plutôt bien géré la crise sanitaire depuis près d'un an.

A ce jour, le pays enregistre 4.682 cas positifs et 76 morts. Bilan satisfaisant pour un pays de plus de 7 millions d'habitants.

Les mesures ont été prises très rapidement pour endiguer l'épidémie. Certes, l'activité économique a été pénalisée, mais moins qu'ailleurs dans la région.

Dans la discrétion, le leader togolais poursuit sa stratégie sanitaire entouré de médecins et d'experts. Si l'arrivée d'un vaccin fourni par Covax, l'initiative menée par l'OMS, est prévue au mois de juin au Togo, il a donné des instructions pour recevoir, dans les meilleurs délais, des doses venant de grands laboratoires privés. L'idée est de commencer à vacciner au plus vite les personnels de santé, les plus de 50 ans et ceux ayant des comorbidités.

Faure Gnassingbé n'en tire aucun prestige personnel. Son seul objectif est de sortir au plus vite son pays de la crise sanitaire pour permettre une relance des programmes de développement.

Le choix de la vie

Plus de trois millions de doses de vaccins contre le Coronavirus seront disponibles au Togo d'ici le mois d'août. Les livraisons devraient débuter cette semaine.

Le gouvernement a fait le choix de s'approvisionner auprès de plusieurs laboratoires : Pfizer, AstraZeneca, Johnson & Johnson et Sinovac.

Le Chinois CoronaVac est un vaccin inactivé, qui fonctionne en utilisant des particules virales tuées pour exposer le système immunitaire de l'organisme au virus sans risquer une réaction grave de la maladie.

Le vaccin de Pfizer est à ARNm, ce qui signifie qu'une partie du code génétique du coronavirus est injectée dans le corps, déclenchant la fabrication de protéines virales par l'organisme, mais pas le virus entier, ce qui suffit à mobiliser le système immunitaire pour attaquer.

CoronaVac est une méthode plus traditionnelle de vaccination qui est utilisée avec succès dans de nombreux vaccins bien connus comme celui contre la rage.

Les essais cliniques concernant AstraZeneca ont montré que le vaccin était efficace à 80 % dans la prévention des infections liées au coronavirus, mais qu'il avait évité l'hospitalisation et même la mort de 100 % des participants qui avaient contracté le virus après avoir été vaccinés.

Le vaccin unidose de Johnson & Johnson offre également une protection efficace. Le principe d'une seule injection est un atout certain. Dans les villages reculés, il s'avère difficile de demander aux patients de revenir 3 semaines ou un mois après pour une seconde dose.

Tous les vaccins autorisés offrent une excellente protection contre les maladies graves, l'hospitalisation et la mort - ce que l'on veut surtout éviter, au fond.

Les autorités togolaises espèrent vacciner au moins la moitié de la population adulte d'ici 4 mois. Dans les grandes villes où circule le virus, mais également dans les régions reculées.

C'est à ce prix que le pays pourra espérer un retour à la normale.

L.M.

PÈLERINAGE À LA MECQUE: Pourquoi les pèlerins Togolais n'iront pas cette année? Explications

Il n'y aura pas de pèlerinage pour les fidèles de Mahomet du Togo cette année. Alors que l'année dernière, le Hadj avait été annulé en raison de la propagation de la pandémie liée au Covid-19, l'événement aura lieu cette année mais avec des restrictions fermes. Restrictions qui font que, les musulmans du Togo ne voyageront pas sur l'Arabie Saoudite. Pour une seconde fois, le rêve tant attendu n'aura pas lieu pour les fidèles qui ont pris les dispositions pour se rendre sur les lieux saints de la Mecque.

L'année 2020, le pèlerinage en terre saoudienne avait été annulé à cause de la pandémie. Si les efforts sont fournis par les autorités de chaque pays de son côté, la maladie circule toujours. Cette année, l'Arabie Saoudite a pris les dispositions pour que seulement, les pèlerins vivant sur le sol saoudien puissent prendre part à l'événement.

Cette année 2021, l'Arabie saoudite a seulement autorisé 60 000 de ses résidents vaccinés contre le Covid-19 à effectuer le grand pèlerinage musulman à La Mecque, qui doit avoir lieu en juillet. Le quota de pèlerins avait déjà été drastiquement réduit en 2020 en raison de la pandémie de Covid.

Le hajj sera de nouveau perturbé par l'épidémie de Covid-19. L'Arabie saoudite a annoncé, samedi 12 juin, que ce grand pèlerinage

annuel à La Mecque sera limité à 60 000 résidents préalablement vaccinés. Un quota drastiquement réduit pour la deuxième année consécutive afin d'empêcher une flambée des contaminations au coronavirus.

Ceux qui voudront effectuer le hajj devront être des résidents ou des nationaux, avoir entre 18 et 65 ans, ne pas souffrir d'une maladie chronique et avoir été vaccinés, a indiqué, samedi, le ministère du Hajj et de la Omra dans un communiqué relayé par l'agence officielle SPA.

Lors du dernier hajj, un des cinq piliers de l'islam, seuls une dizaine de milliers de fidèles résidant en Arabie saoudite avaient pu effectuer ce rite, contre 2,5 millions de participants venus du monde entier en 2019.

Le Hadj 2021 limité à ceux qui

vivent en Arabie saoudite

La nouvelle vient de tomber ce samedi 12 juin. Les autorités saoudiennes viennent de limiter le pèlerinage 2021 aux citoyens du royaume et à ceux qui y résident, d'après une communication faite par le ministère en charge du pèlerinage et relayée par des médias du monde arabo-musulmans.

Au total, il n'y aura que 60.000 pèlerins, âgés entre 18 et 65 ans, qui seront autorisés à accomplir les rituels du Hadj 2021 sur les lieux saints de l'Islam à la Mecque sous conditions de remplir certaines exigences sanitaires agréées et contrôlés par les autorités du royaume.

L'Arabie saoudite a exprimé sa profonde désolation pour cette mesure difficile qu'elle a prise cette année encore. Les autorités saoudiennes justifient cette décision par l'évolution du virus et le développement de nouveaux variants beaucoup plus contagieux. Le pèlerinage a été limité l'année dernière aux citoyens et aux résidents pour les mêmes raisons.

JUSTICE: Il écope d'une lourde peine pour escroquerie sur des personnalités à qui il promet des postes ministérielles

Un individu, de nationalité togolaise, se passant comme étant un « ami personnel » de M Gnassingbé alors que tout est faux sur toute la ligne, a escroqué des personnalités à qui il a soutiré d'importantes sommes d'argent. Comme promesse, un poste dans le gouvernement. La promesse n'étant pas tenue, le visage du supposé « ami du président » est dévoilé.

Aujourd'hui, c'est un individu entre l'enclume et le marteau car, le tribunal de première instance de Lomé, renseigne le site russe, Sputnik, l'a condamné à une amende lourde : 30 mois de prison et doit rembourser la bagatelle somme 51 millions de Cfa. Il est retenu contre le faux « ami du président », l'accusation suivante: « escroquerie en bande organisée » et « groupement de malfaiteurs ».

Au fait comment en est-on arrivé-là?

L'histoire se passait après l'écrasante victoire de Faure Gnassingbé à la dernière présidentielle du 22 Février 2020. »Selon des médias

locaux qui ont suivi l'audience qui s'est étalée sur toute la journée du 12 avril dernier, le principal accusé s'était présenté aux trois personnalités comme «un ami personnel» du chef de l'Etat togolais, qui l'aurait prétendument chargé de prospecter des cadres de son parti en prélude à la formation du nouveau gouvernement. Inutile de dire que les hommes politiques en question ont mordu à l'hameçon, sans beaucoup de précautions, alors même que le contact n'a été établi que par téléphone », rappelle nos confrères de l'agence russe.

« Sur le coup, ils envoient leurs CV et engagent de longues discussions avec «l'ami personnel» sur les postes auxquels ils se croyaient

pressentis. L'escroc a ensuite demandé à chacun d'entre eux de lui envoyer de l'argent par flooz, une plateforme de transfert d'argent très prisé au Togo, pour acheter des cartons d'un champagne extrêmement cher, dont la bouteille coûterait dans les 600.000 francs CFA (plus de 900 euros).

Le champagne devait servir à une réception (imaginaire) prévue à la présidence et à laquelle les trois cadres sont conviés. C'est au cours de cet événement que le Président devait confirmer ses intentions et signer les décrets de nomination.

Les hauts cadres se sont empressés de mobiliser les fonds demandés. Le pot aux roses est découvert quand tous les trois se présentent à la présidence et qu'on les informe que l'agenda du Président ne comportait pas de réception en leur honneur », lit-on sur le site sputnik

Pascal Bodjona : «L'émiettement de la presse au Togo fragilise sa force»

Sensée servir de contre-pouvoir face aux trois pouvoirs incarnant l'Etat, la presse est souvent déviée de sa trajectoire. Au Togo, elle est inféodée à des courants politiques. Ce qui amène à des journaux très partisans. De l'avis de Pascal Bodjona, ancien ministre de l'Administration territoriale, « l'émiettement de la presse au Togo fragilise aussi la force de la presse elle-même ». Ce dernier pense que « cette vulnérabilité peut mettre en danger la liberté de la presse ». La réalité, soutient l'ex-bras droit de Faure Gnassingbé, « est que l'homme

politique ou l'homme d'affaires peut influencer facilement la plume d'un journaliste lorsque ce journaliste vit dans la misère ». A la Haute autorité de l'audiovisuel et de la communication (HAAC), on confirme l'hypothèse selon laquelle il existe une bipolarisation des journaux privés au Togo.

Pour redorer le blason, M Bodjona estime qu'« il s'avère nécessaire de donner plus de force aux organisations de presse, et faire des sanctions en interne ».

« Les moyens doivent aussi accompagner le professionnalisme,

afin d'avoir une presse beaucoup plus professionnelle et plurielle », ajoute l'ex-ministre grand format. Me Sylvain Attoh-Mensah, avocat au Barreau de Lomé souhaite pour sa part que la presse dans son ensemble, contribue à la construction d'un Etat plus prospère.

« Nous sommes partis de la presse de chien écrasé à la presse de dénonciation. Ensuite à une presse de calomnie. Maintenant, le défi est d'arriver à une presse de construction ». Me Sylvain Attoh-Mensah



LA FIBRE TOGOCOM EST CHEZ VOUS !

Promo prorogée
jusqu'au 03 juil. 2021

NOUVELLES ZONES

- 📍 Agodékè
- 📍 Adamavo
- 📍 Aéroport
- 📍 Yokoè
- 📍 Zongo
- 📍 Adjougba
- 📍 Légbassito
- 📍 Zossimé

Faites-vous installer **La fibre** Togocom

à **10 000 F CFA**
~~25 000 F CFA~~



RDV en agence Togocom ou auprès de nos commerciaux itinérants !

Promo valable du 3 Mai au 7 Juin 2021. Offre soumise à conditions.

TOGOCOM CHANGE POUR VOUS

togocom.tg

